REÇU EN PREFECTURE
le 29/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-078-217800929-20230928-2023_42-DE

DELIBERATION N°2023-42 : REPARTITION DES SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2023 – COMPLEMENT

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 2251-3-1,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2023 prévoyant un crédit destiné à soutenir notamment les associations bougivalaises et celles œuvrant sur le territoire de la commune dans une logique d'intérêt général et local,

Vu la délibération n°2023-03 du 9 février 2023 répartissant les subventions aux associations pour un montant total de 95 350 €,

Considérant la demande formulée par l'association « Pétanque de Bougival »,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'allouer, pour l'année 2023, en complément, la subvention suivante :

Nom de l'association	Subvention 2023
Pétanque de Bougival	**500 €**

PRECISE que les crédits correspondants sont prévus au budget.

HOTEL DE VILLE DE BOUGIVAL 78380

Le Maire,

Luc WATTELLE.

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

REÇU EN PREFECTURE
le 29/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-078-217800929-20230928-2023_42-DE

BOUGIVAL

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le 28 septembre à 20 heures 00, les membres du Conseil municipal de BOUGIVAL, régulièrement convoqués **le 22 septembre 2023** conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de 19 salle du Conseil , sous la présidence de Monsieur Luc WATTELLE, Maire.

Etaient Présents :
M. WATTELLE,
Maire,

Mmes JAQUEMET, BUNOUF, GUENEGAN, LEVEL
MM. PELLIGRI, SAZDOVITCH

Adjoints au maire,

Mmes DUGAST, FELGERES, ROUAIX, LE GRAND, BLIN, BUCHON-SCHULTZ
MM. SEBBAH, CLERMONT, VERDYS, SUCHET, BRUN, VINCENT

Conseillers municipaux,

Absents excusés :
M. AUGIER donne pouvoir à Mme JAQUEMET
M. DIOT donne pouvoir à Mme LEVEL
M. MEZURE donne pouvoir à M. PELLIGRI
Mme AUDOUZE donne pouvoir à Mme DUGAST
M. HUA donne pouvoir à Mme FELGERES
M. CUIGNET donne pouvoir à Mme ROUAIX
M. ALBERT donne pouvoir à Mme BUNOUF
M. AOUN donne pouvoir à M. WATTELLE
Mme PIRES donne pouvoir à M. SAZDOVITCH

Absent(s) :
Mme HUSSON

Mme FELGERES a été désignée secrétaire de séance.

MAIRIE DE BOUGIVAL
Tél : 01 30 78 25 80 — maire@ville-bougival.fr
126, rue du Maréchal Joffre 78380 Bougival
www.ville-bougival.fr